Prix agricoles 1996/1997: prix du lait, du beurre et du lait écrémé en poudre (01/07/96-30/06/97)

1996/0067(CNS) - 14/02/1996 - Document de base législatif

Prix agricoles 1996/97 - Lait et produits laitiers. La situation actuelle du marché des produits laitiers étant relativement équilibrée, aucune correction n'est nécessaire cette année pour les prix et les quotas. La Commission propose donc de maintenir, pour la période du 01.07.1996 au 30.06.1997, le prix indicatif du lait et les prix d'intervention des produits laitiers au niveau de la campagne précédente, à savoir : - Prix indicatif du lait : 30,98 Ecu/100 kg. - Prix d'intervention : . beurre : 328,20 Ecu/100 kg. . lait écrémé en poudre : 205,52 Ecu/100 kg.